

RÉPONSES

Ou est mort Louis Jolliet. (VIII, VII, 884.)—

Le dix-septième siècle achevait de disparaître dans la nuit du passé ; Frontenac était mort à Québec le 28 novembre 1698, plein de jours et de gloire, laissant les actes de sa vie à la dispute des hommes. Jolliet, lui aussi, disparut de la scène du monde avant la fin du siècle qui avait vu naître, puis s'organiser notre Canada à l'image de la France. Il mourut entre le 4 mai 1700, date d'un acte des registres paroissiaux de Québec où apparait sa signature, et le 18 octobre de la même année, date d'une lettre de M.M. de Callières et de Champigny où il est fait mention de son décès.

Voici l'extrait de cette lettre du 18 octobre 1700 auquel nous faisons allusion :

“ Le sieur Jolliet, qui enseignait l'hydrographie à Québec, étant mort, et les Pères Jésuites s'offrant d'en tenir une classe, nous supplions Votre Majesté de leur en faciliter les moyens en leur accordant les quatre cent livres par an dont le sieur Jolliet jouissait. Cette instruction serait très utile à la colonie.”

“ Nos registres, dit l'abbé Ferland ne présentent aucun acte qui puisse faire connaître la date et le lieu de la sépulture de Louis Jolliet..... Il est probable qu'il sera décédé dans son île d'Anticosti, où il se rendait chaque année pour la traite et la pêche du loup marin.”

M. Faribault a aussi exprimé la même opinion ; mais ni lui, ni l'abbé Ferland, ni Sir Hippolyte Lafontaine, qui a aussi fait des recherches à ce sujet, n'ont pu découvrir de documents conduisant à une certitude absolue.

M. Margry, dans un écrit qui a été reproduit par la *Revue Canadienne*, en 1872, s'exprime ainsi :

“ Feu mon honorable ami M. l'abbé Ferland supposait qu'il (Louis Jolliet) était décédé dans son île d'Anticosti.